Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000 €

Registre du Commerce et des Sociétés de Paris n°511 930 034

**JUNGLE LAB**

**GENERAL TERMS OF SALE 2017**

Dispositions générales

Objet

Les presentes conditions generales de vente enoncent les conditions contractuelles applicables a tout achat effectue par des detaillants (ci-apres les « acheteurs ») aupres de la societe jungle lab (ci-apres « jl »).

Elles prevaudront sur toutes conditions d’achat qui n’auront pas ete expressement acceptees par ecrit par la societe jl. Toute condition contraire invoquee par l’acheteur sera par consequent, en l’absence d’accord expres, inopposable a jl, quelle que soit la date a laquelle elle aura ete portee a son attention*.*

Dispositions contractuelles

La nullite d’une clause contractuelle n’invalidera pas les conditions generales de vente.

Modification des cg

La societe jl se reserve le droit de modifier ses conditions generales a tout moment.

Les conditions generales applicables seront celles en vigueur a la date de la commande passee par l’acheteur.

Commandes

Pour etre valable, la commande doit notamment indiquer la quantite, les references des produits vendus, le prix convenu, les modalites de paiement, le lieu et la date de livraison ou d’enlevement.

Les commandes ne sont fermes que lorsqu’elles sont confirmees par ecrit par jl et que leur paiement integral ete reçu et encaisse par jl.

La confirmation de la commande implique l’acceptation des conditions generales de vente de la societe jl par l’acheteur, qui reconnait en avoir parfaitement connaissance et renonce a ses propres conditions generales d’achat.

Aucune demande de modification ou d’annulation d’une commande par l’acheteur ne sera prise en compte, a moins d’etre reçue par ecrit avant l’expedition des produits et approuvee par jl.

Prix

Sauf indication contraire dans les confirmations de commande, les prix s’entendent nets, hors frais de transport, hors taxes et bases sur les tarifs communiques a l’acheteur, au sein du dernier catalogue de jl. Les prix applicables sont ceux indiques dans les confirmations de commandes envoyees par jl.

Tous les impots, taxes, droits, prelevements ou autres charges dus en vertu de la reglementation française ou de la legislation d’un pays importateur ou d’un pays de transit seront a la charge de l’acheteur.

Apres notification prealable, la societe jl pourra modifier ses prix a tout moment.

En cas d’augmentation des prix apres la commande, la societe jl s’engage toutefois a appliquer les tarifs en vigueur au moment de la passation de la commande.

Livraison

Conditions

Sauf indication contraire, la livraison sera effectuee par simple notification adressee a l’acheteur l’informant du fait que les produits commandes sont mis a disposition dans l’atelier gf ou au sein du point de vente de l’acheteur.

Les frais de livraison seront a l’entiere charge de l’acheteur.

Date

Les livraisons ne sont effectuees que sous reserve de la disponibilite des produits et dans l’ordre d’arrivee des commandes. Jl est en droit de proceder a des livraisons completes ou partielles. Les delais de livraison qui sont comptabilises a partir de la commande ferme sont indiques a titre indicatif uniquement et en fonction des options de fourniture et de transport dont dispose la societe jl.

Aucun retard de livraison n’entrainera de penalites ou de retrait ou d’annulation de commandes en cours.

Reception

Compte tenu de la nature particuliere des produits commercialises par jl, l’acheteur s’engage, dans les 24 (vingt quatre) heures suivant reception des produits, a signaler a jl toute anomalie ou non-conformite relative aux produits livres.

Sans prejudice des dispositions a prendre a l’egard du transporteur, les reclamations relatives a des defauts apparents ou a des non-conformites des produits livres par rapport aux produits commandes ou au bordereau d’expedition doivent ainsi etre formulees par ecrit dans les 24 heures de leur reception imperativement.

Il incombe a l’acheteur de prouver l’existence effective de defauts ou d’anomalies constate(e)s. Il devra permettre par tous moyens a jl de constater les defauts en question et d’y remedier. Il n’interviendra pas lui-meme et ne devra pas faire appel a des tiers a cette fin. Pour les produits vendus emballes, les poids et mesures au depart des produits attesteront des quantites livrees.

Retours

Conditions

Tous les retours de produits devront faire l’objet d’un accord prealable et ecrit entre la societe jl et l’acheteur. Tout produit retourne sans cet accord sera tenu a la disposition de l’acheteur, sans donner lieu a l’emission d’un avoir. Tout retour de produits sera effectue aux frais et aux risques de l’acheteur.

En cas d’echange ou de remboursement, apres accord expres de la societe jl, l’acheteur devra retourner les articles dans leur emballage d’origine, intacts, en parfait etat, en position imperativement verticale et ne presentant aucun signe de deperissement et/ou de mauvais entretien, accompagnes de tous accessoires, livrets d’entretien et d’une copie de l’accord de la societe jl concernant le retour.consequences

En cas de defaut apparent ou de non-conformite des produits livres, dument constate(e) par la societe jl de la maniere decrite ci-dessus, l’acheteur pourra obtenir le remplacement gratuit ou le remboursement des produits, a la discretion de la societe jl, a l’exclusion de toute indemnisation et/ou de tous dommages et interets.

Exclusion de responsabilite

La responsabilite de la societe jl ne pourra etre mise en cause si le defaut resulte d’un usage impropre ou defaut d’entretien du produit par l’acheteur, d’une negligence, d’une utilisation impropre ou d’un mauvais entretien par l’acheteur auquel la possession du produit est transferee ou par ses agents ou subordonnees, ou en cas de force majeure.

La responsabilite de la societe jl sera limitee, a l’exclusion de tous dommages et interets et, a sa discretion, au remplacement ou a la reparation gratuit(e) du produit ou de l’element juge defectueux par ses services, a moins que ce recours ne se revele impossible ou disproportionne, auquel cas elle remboursera le prix d’acquisition du produit a l’acheteur.

Facturation et modalites de paiement

Une facture sera emise pour chaque livraison/mise a disposition.

Modalites de paiement. Sauf convention contraire, les paiements seront effectues selon les conditions suivantes : paiement integralement reçu et encaisse par jl a la commande, pour que celle-ci soit validee.

Retard de paiement ou defaut de paiement

En cas de retard de paiement, la societe jl pourra suspendre toutes les commandes en cours, sans prejudice de tout autre recours qu’elle pourrait exercer.

Tout montant impaye a la date d’exigibilite indiquee dans la facture donnera lieu de plein droit, a compter du lendemain de la date d’exigibilite indiquee dans ladite facture, a l’application de penalites d’un montant correspondant a trois fois le taux d’interet legal.

Lesdites penalites seront dues sur simple demande de la societe jl.

En cas de paiement par instrument de credit, le fait de ne pas retourner l’effet de commerce sera considere comme un refus d’acceptation assimilable a un defaut de paiement. De meme, en cas de paiement echelonne, le non-respect de toute echeance entrainera l’exigibilite immediate de l’integralite de la dette, sans notification.

L’acheteur devra rembourser tous les frais engages aux fins de la procedure de recouvrement des sommes dues, y compris les frais d’huissier.

La societe jl n’accorde aucune remise pour paiement au comptant ou a une date anterieure a la date prevue aux conditions generales de vente.

Reserve de propriete et transfert des risques

Reserve de propriete

Il est expressement convenu que la societe jl conservera la pleine et exclusive propriete des produits vendus jusqu’a leur paiement integral, en principal et interets. À cet egard, aux fins du present article, la remise d’une traite, d’un cheque bancaire ou postal ou de tout document creant une obligation de paiement n’aura valeur de paiement qu'a compter de son encaissement effectif.

Si les produits faisant l’objet de la reserve de propriete ont ete revendus par l’acheteur, la creance de jl sera transportee de plein droit sur la creance au titre du prix des produits vendus par l’acheteur. L’acheteur cede par les presentes a jl toutes les creances resultant de la revente des produits impayes faisant l’objet de la reserve de propriete.

Dans le cas ou une procedure de sauvegarde, de restructuration ou de liquidation judiciaire serait engagee a l’encontre de l’ acheteur, les produits pourront etre revendiques conformement aux prescriptions legales et/ou reglementaires applicables. Si la marchandise est revendiquee en cas de defaut de paiement partiel ou total, les produits en stock seront reputes correspondre aux creances impayees.

Conformement aux dispositions des articles l.624-9 et l.624-16 du code de commerce français, nonobstant toute clause contraire, la presente clause relative a la reserve de propriete sera opposable a l’acheteur.

Jl est par les presentes autorisee par l’acheteur, qui l’accepte, a faire etablir un inventaire et/ou a placer sous sequestre les produits impayes qu’il detiendra.

Tous les paiements d’avance prealablement verses resteront integralement acquis a jl, a titre de penalites.

Jusqu’au paiement integral, l’acheteur s’abstiendra d’accorder tout nantissement sur les produits vendus et faisant l’objet de la reserve de propriete ou de les donner en garantie.

L’acheteur s’engage a informer tous les tiers, notamment en cas de saisie, du fait que les produits faisant l’objet de la reserve de propriete appartiennent a jl et a informer jl immediatement de toute saisie ou operation similaire. À cette fin, les produits impayes seront stockes par l’acheteur dans une zone specifique, en parfaites conditions de conservation, et devront porter une mention bien visible indiquant qu’il s’agit de produits de jl.

Transfert des risques

Nonobstant la clause de reserve de propriete enoncee ci-dessus, l’acheteur supportera tous les risques lies aux produits vendus des lors qu’ils seront remis au transporteur ou a l’acheteur lui-meme. L’acheteur sera par consequent entierement responsable de tous les risques de deterioration, perte ou destruction partielle ou totale, quelle que soit la cause du dommage, meme s’il resulte de circonstances exceptionnelles ou d’un cas de force majeure. Par consequent, il devra assurer les produits faisant l’objet de la reserve de propriete et faire stipuler dans la police d’assurance que toute indemnisation devra etre versee directement a jl et il devra remettre a jl, a premiere demande, une preuve de l’assurance ainsi souscrite.

Propriete intellectuelle et utilisation des produits

Les produits vendus par la societe jl sont proteges par des marques de fabrique, des droits d'auteur et dessins et modeles enregistres ou non.

Les marques et les logos de la societe jl ainsi que d’autres signes distinctifs ou ceux proteges par des droits privatifs et de propriete intellectuelle (y compris les noms commerciaux, presentations de produits, noms de domaine internet, droits attaches aux dessins et modeles, droits d’auteur, etc.) Lies aux produits sont la propriete exclusive de jl. L’acheteur ne devra utiliser les signes distinctifs de jl qu’au profit de jl. L’utilisation de supports promotionnels non fournis par jl en relation avec les produits devra etre approuvee au prealable et par ecrit par jl.

L’acheteur s’engage a ne pas contrefaire les signes distinctifs de jl et a ne pas les utiliser sans autorisation, sur quelque support que ce soit.

L’acheteur s’abstiendra d’enregistrer ou d’utiliser la marque, le nom commercial, la presentation de produit, les textes, le logo, le nom de domaine internet, le dessin ou modele ou tout autre element identique, similaire et/ou susceptible d’etre confondu avec ceux de jl.

Duree de la relation commerciale

A defaut de stipulation contractuelle contraire, chaque partie pourra mettre un terme aux relations commerciales existant avec l'autre partie, sous reserve d'un preavis de:

- 1 mois si la resiliation intervient au cours de la premiere annee de la relation commerciale

- 3 mois si la resiliation intervient entre la deuxieme et la cinquieme annee de la relation commerciale

- 4 mois si la resiliation intervient entre la sixieme et la dixieme annee de la relation commerciale

- 5 mois si la resiliation intervient apres la dixieme annee de la relation commerciale.

Force majeure

Jl sera libérée de ses obligations en cas de tout événement de force majeure echappant a son controle, notamment : greves totales ou partielles, incendies, tempetes, inondations, tremblements de terre, explosions, accidents, attaques terroristes, guerres, etc.

Litiges

Tout litige concernant l’interpretation, l’execution ou le non-respect de toute commande sera regi par le droit français et porte devant le tribunal de competent de paris.